

## Offre « Avance de trésorerie »

En tant qu'indépendant de la Communauté BBU, vos factures sont réglées selon les délais de paiement de nos clients (la plupart du temps à 60 jours après la facturation).

Pour différentes raisons (pilotage de la trésorerie, investissement, frais, ...) vous pouvez souhaiter être réglé plus tôt.

Pour répondre à votre attente, le Groupe BBU vous propose une offre adaptée.

### L'offre « Avance de trésorerie »

---

Le Groupe BBU vous propose l'offre « Avance de trésorerie » permettant d'être réglé plus rapidement..

Le Groupe BBU vous propose 2 options non engageantes

Option	Délai de paiement	Frais
Option 30 jours	Règlement de 100 % de votre facture sous 30 jours après la facturation (*)	2% du montant de votre facture
Option 10 jours	Règlement de 100 % de votre facture sous 10 jours après la facturation (*)	3% du montant de votre facture

(\*) la date de facturation est systématiquement le dernier jour du mois.

### Comment bénéficier de l'offre ?

---

Nous permettons à tout consultant de bénéficier de cette offre.

Cela permet à chacun de disposer d'une trésorerie optimisée, permettre des investissements rapides et répondre à des besoins urgents.

Vous pouvez choisir une option pour un mois et une autre le mois suivant ou revenir au délai de paiement standard. Il n'y a pas d'engagement.

### Mode opératoire

---

Voici le mode opératoire pour bénéficier de l'offre « Avance de trésorerie »,

1. Vous nous faites la demande 2 semaines avant de faire la facturation. Nous donnons notre accord par retour de mail en fonction de la situation (par exemple, le contrôle est renforcé si le client est un nouveau compte).
2. Vous faites valider le CRA BBU par le client comme d'habitude.
3. Vous produisez votre facture le dernier jour du mois en intégrant une ligne de déduction du montant de l'option.
4. Le Groupe BBU règle la facture selon l'échéance choisie.

Condition à respecter :

- Le client final doit avoir validé votre CRA.
- Votre facture comporte toutes les mentions légales habituelles et correspond au CRA.